

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

DU GRAND GUERET

Publié le 22/12/23

Mis en ligne le 22/12/23

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-trois, quatorze décembre à dix-sept heures, se sont réunis sous la présidence et la convocation de Monsieur le Président, à l'Auditorium de la Bibliothèque Multimédia du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 08/12/23

Etaient présents : M. Guy ROUCHON, M. Bernard LEFEVRE, Mme Lucette CHENIER, M. Thierry DUBOSCLARD, M. Michel PASTY, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, M. Eric CORREIA, M. Erwan GARGADENNEC, M. Henri LECLERE, Mme Christine MARRACHELLI, Mme Claire MORY, M. Christophe MOUTAUD, Mme Françoise OTT, M. François VALLES, M. Guillaume VIENNOIS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Dominique VALLIERE, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Jacques VELGHE, M. François BARNAUD, M. Alain CLEDIERE, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Eric BODEAU, M. Patrick GUERIDE, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD, M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Armelle MARTIN, M. Xavier BIDAN, M. Pierre AUGER, Mme Patricia GODARD, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Alex AUCOUTURIER, Mme Annie ZAPATA, M. Philippe PONSARD

Etaient excusés et avaient donné pouvoirs de vote : M. Christophe LAVAUD à Mme Lucette CHENIER, Mme Olivia BOULANGER à M. François VALLES, Mme Marie-Line GEOFFRE à M. Eric BODEAU, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS à M. Erwan GARGADENNEC, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. Guillaume VIENNOIS, M. Benoît LASCOUX à M. Eric CORREIA, M. Ludovic PINGAUD à M. Christophe MOUTAUD, Mme Corinne TONDUF à M. Henri LECLERE, Mme Corinne COMMERGNAT à M. François BARNAUD, M. Patrick ROUGEOT à M. Philippe PONSARD, M. Philippe BAYOL à M. Jean-Luc BARBAIRE, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Etaient excusés : Mme Mireille FAYARD, Mme Viviane DUPEUX, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique VADIC, Mme Ludivine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 36

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 12

Nombre de membres excusés : 7

Nombre de membres absents : /

Nombre de membres ne participants pas au vote : /

Nombre de membres votants : 48

Secrétaire de séance : Eric BODEAU

CREMATORIUM DU GRAND GUERET - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES 2022 DU DELEGATAIRE

Rapporteur : M. le Président

Par contrat de Délégation de Service Public, signé le 8 juillet 2013, la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret a confié à la société Atrium la construction et la gestion d'un crématorium sur la commune d'Ajain, pour une durée de trente ans, à compter du début de son exploitation.

Il est rappelé que le délégataire a en charge :

- la conception et la construction d'un crématorium et de ses équipements ;
- la gestion et l'exploitation du crématorium, qui comprend, notamment :
 - o l'accueil et l'information du public ;
 - o le maintien en parfait état de fonctionnement et de propreté des ouvrages et des équipements ;
 - o le respect des normes sanitaires et sécuritaires ;
 - o le renouvellement des installations ;
 - o l'approvisionnement en énergie et en fluides ;
 - o la perception des recettes auprès des usagers.

Le 1^{er} avril 2016, OGF, délégataire de service public de près de soixante-dix crématoriums en France, a acquis cent pour cent des titres d'Atrium.

Après obtention de l'ensemble des autorisations techniques et administratives, le délégataire OGF a commencé l'exploitation du crématorium, le 2 août 2017.

Selon l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commission consultative des services publics locaux examine chaque année le rapport annuel d'activités établi par le délégataire de service public. Celle-ci a été réunie le 17 Novembre 2023.

Dans ces conditions :

Vu l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L 3131-5 du Code de la Commande Publique,

Vu le rapport d'activités 2022 de la société OGF pour la Délégation de Service Public du crématorium joint en annexe,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité décident de prendre acte du rapport d'activités 2022 de la société OGF pour la Délégation de Service Public du crématorium.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme

Le Président

Eric CORREIA



Le secrétaire de séance

Eric BODEAU



Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231214-302-23-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Rapport d'activité

2022

Sommaire

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC.....	3
1.1. Les caractéristiques générales de la délégation de service public	3
1.1.1. Objet et étendue de la délégation.....	3
1.1.2. Autorité délégante.....	3
1.1.3. Délégué.....	3
1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants	3
1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat	3
1.2. Les caractéristiques intrinsèques du service.....	4
1.2.1. Les services fournis	4
1.2.2. Les installations	4
1.2.3. Le partage des charges entre le délégué et le délégant.....	4
2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER	5
2.1. Présentation du compte de résultat.....	5
2.1.1. Les règles comptables	5
2.1.2. Compte de résultat.....	6
2.2. Commentaires du compte de résultat	7
2.2.1. Activité et chiffre d'affaires	7
2.2.2. Charges d'exploitation	8
2.2.3. Les services extérieurs.....	10
2.3. Compte rendu bilanTiel sur les biens et immobilisations.....	13
2.3.1. Etat de variation de patrimoine.....	13
2.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué	14
2.4. Engagements financiers	15
2.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité	15
2.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels.....	15
3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE.....	16
3.1. Evolution de la mortalité en France.....	16
3.2. Analyse du registre des créations.....	18
3.2.1. Evolution du nombre annuel de créations	18
3.2.2. Evolution mensuelle de nombre de créations	19
3.2.3. Répartition des créations par sexe	20
3.2.4. Opérateurs et origines des créations	21
3.2.5. Destination des cendres.....	22
3.2.6. Les cérémonies au crématorium	22
3.3. Autres indicateurs de qualité.....	22
3.3.1. La collecte des déchets métalliques	22
3.3.2. Journée « Portes Ouvertes » et le « Temps de Mémoire ».....	24
3.3.3. Registre d'appréciation du service.....	25
3.3.4. Communication.....	26
3.3.5. Protection du travailleur isolé (PTI)	26
4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE.....	26
4.1. Le compte rendu technique	26
4.1.1. Les horaires d'ouverture.....	26
4.1.2. Les moyens en personnel	27
4.1.3. La formation	27
4.2. Le compte rendu financier	28
5. PERSPECTIVES 2023	29
ANNEXE 1 : TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS	30

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1. LES CARACTERISTIQUES GENERALES DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

1.1.1. Objet et étendue de la délégation

Les prestations, objet de la délégation de service public, portent sur :

- La conception et la construction d'un crématorium et de ses équipements,
- La gestion et l'exploitation du crématorium qui comprend notamment :
 - L'accueil et l'information du public,
 - Le maintien en parfait état de fonctionnement et de propreté des ouvrages et des équipements,
 - Le respect des normes sanitaires et sécuritaires,
 - Le renouvellement des installations,
 - L'approvisionnement en énergie et en fluides,
 - La perception des recettes auprès des usagers.

1.1.2. Autorité délégante

Communauté d'agglomération du Grand Guéret.

1.1.3. Déléataire

Suite à l'avenant n°1 et l'obtention de l'habilitation le 25 juillet 2017 :

OGF
Société anonyme au capital de 40.904.385 €
RCS Paris B 542 076 799
Siège social : 31, rue de Cambrai – 75019 Paris
Habilitation n°18-75-0001

1.1.4. Organigramme nominatif des dirigeants



1.1.5. Nature et date de prise d'effet du contrat

Contrat de délégation de service public, par voie de concession, d'une durée de trente ans et prenant effet à compter de la mise en exploitation du crématorium, soit le 2 août 2017, et jusqu'au 1^{er} août 2047.

1.2. LES CARACTERISTIQUES INTRINSEQUES DU SERVICE

1.2.1. Les services fournis

Conformément au contrat de délégation, le délégataire assure les missions principales suivantes :

- La réception des cercueils,
- La vérification du dossier administratif de crémation et les contrôles techniques avant l'introduction du cercueil dans le four,
- L'accueil des familles et du public,
- La mise à disposition d'une salle de cérémonie et/ou de recueillement,
- L'organisation des cérémonies à la demande des familles ou de leur mandataire,
- La tenue des registres légaux,
- La crémation des cercueils,
- La pulvérisation des cendres,
- La fourniture des réceptacles nécessaires pour recueillir les cendres s'ils ne sont pas fournis par la famille ou son mandataire,
- Le recueil des cendres dans un réceptacle qui sera remis à la personne qui a pourvu aux funérailles,
- L'information des familles sur les modalités de remise d'urne,
- La conservation provisoire des urnes selon la réglementation en vigueur,
- La crémation, à titre gratuit, des corps des défunts placés dans les cimetières des communes membres de la Collectivité lorsqu'il n'existe aucune opposition connue ou présumée à l'opération,
- La tenue des cérémonies à la demande de la famille ou de son mandataire.

1.2.2. Les installations

Le crématorium comprend :

- Des locaux ouverts au public avec :
 - Un hall d'accueil, d'attente et un espace de convivialité des familles,
 - Une salle de cérémonie et une salle de remise d'urne,
 - Une salle de visualisation de l'introduction du cercueil,
 - Des sanitaires.
- Des locaux techniques à l'usage exclusif du personnel du crématorium avec :
 - Une salle d'introduction du cercueil,
 - Un local abritant les équipements de crémation,
 - Un local de dépôt provisoire des urnes,
 - Les couloirs de circulation,
 - Les locaux et sanitaires du personnel.

1.2.3. Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Les charges sont supportées en totalité par le délégataire.

Le terrain d'assiette de la concession est mis à la disposition du délégataire par le délégant pendant toute la concession.

2. LE RAPPORT ANNUEL, PREMIERE PARTIE : LE COMPTE RENDU FINANCIER

2.1. Présentation du compte de résultat

2.1.1. Les règles comptables

Le crématorium du Grand Guéret n'est pas une entité économique en tant que telle et ne génère pas, par conséquent, de compte d'exploitation propre.

Les charges retenues sont les charges réelles. Seuls certains postes sont forfaitaires (frais d'administration générale) ou font l'objet d'une clé de répartition (charges de personnel).

Par convergence du plan comptable général français avec les normes comptables IFRS, un nouveau plan comptable doit être appliqué par les entreprises à partir des exercices ouverts le 1^{er} janvier 2005. Les méthodes de comptabilisation, notamment des amortissements et des provisions, sont les suivantes :

- L'amortissement des immobilisations corporelles est fait par composants, et chaque composant est amorti sur la durée qui lui est propre ;
- La méthode de comptabilisation par composants exclut la constatation de provisions pour gros entretien ou grandes révisions (art.311-2 PCG).

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'année civile 2022 sont demeurées inchangées par rapport à l'exercice précédent.

2.2.2. Charges d'exploitation

2.2.2.1. Les fournitures et consommables

- Eau

Lo [REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

• [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]						
[REDACTED]						

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

• [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]						
[REDACTED]						

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

- Fournitures entretien

[Redacted text]

- Fournitures administratives

[Redacted text]

[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

- Achat fournitures exploitation

[Redacted text]

[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

- Achat et élimination réactifs filtration

[Redacted text]

- Equipements opérateurs de crématorium

[Redacted text]

2.2.3. Les services extérieurs

- **Entretien du bâtiment et extérieurs**

[Redacted text]

[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

[Redacted text]

- **Entretien des équipements de crémation et filtration**

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

- **Contrôles techniques**

[Redacted text]

[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

[Redacted text]

- **Assurances**

[Redacted text]

2.2.3.1. Les autres services extérieurs

- **Honoraires (CAC,...)**

[Redacted text]

- **Déplacement, missions, réceptions**

[Redacted text]

- **Frais postaux et télécoms**

[Redacted text]

- **Frais d'administration générale**

[Redacted text]

- **Redevance**

[Redacted text]

2.2.3.2. Impôts et taxes

[Redacted text]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

2.2.3.3. Charges de personnel

[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]
[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]	[REDACTED]

[REDACTED]							
[REDACTED]							

[REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

[REDACTED]

- [REDACTED]

2.2.3.5. Dotation aux amortissements

Les dotations correspondent d'une part aux amortissements de caducité et d'autre part aux amortissements techniques.

Les amortissements de caducité correspondent aux amortissements relatifs aux premiers investissements. Ils sont calculés à partir de la date de leur mise en service sur la durée restante du contrat de concession sur l'ensemble des biens apportés par le délégataire.

Les amortissements techniques sont calculés sur les biens renouvelables ou acquis en cours de contrat.

Le montant des amortissements est issu des états de suivi de gestion des immobilisations tenus par le service comptable. En 2022, son montant s'élève à 84 660 € contre 81 920 € en 2021.

Le tableau des immobilisations et des amortissements figure en **Annexe 1**.

2.2.3.6. Impôt sur les sociétés

2.3. COMPTE RENDU BILANTIEL SUR LES BIENS ET IMMOBILISATIONS

2.3.1. Etat de variation de patrimoine

Le montant des acquisitions sur l'exercice 2022 est **30 203 €**.

Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Dotations 2022
MATERIEL	01/04/2022	30 203	120	01/04/2032	2265.21
TOTAL		30 203	120		2265.21

Le tableau des immobilisations et des amortissements est présenté en **Annexe 1**

2.3.2. Compte rendu de la situation des biens et immobilisations nécessaires à l'exploitation du service public délégué

2.3.2.1. Conformité des installations du crématorium

[Redacted text]

[Redacted]			
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

[Redacted text]

[Redacted]			
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

[Redacted]			
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]
[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]	[Redacted]

2.3.2.2. Travaux d'entretien du crématorium

Les travaux d'entretien de l'équipement de crémation sont assurés par [Redacted]
 [Redacted]
 [Redacted]
 [Redacted]
 [Redacted]
 [Redacted]

[Redacted text]

[Redacted text]

2.3.2.3. Programme contractuel d'investissements

Il n'est pas prévu de programme contractuel d'investissements.

2.3.2.4. Autres dépenses de renouvellement réalisées dans l'année

Les dépenses de renouvellement engagées en 2022 ont été les suivantes :

- [REDACTED]

2.3.2.5. Inventaire des biens désignés au contrat comme biens de retour et des biens de reprise

Les biens de retour sont ceux renseignés dans le tableau des immobilisations et des amortissements présentés précédemment.

Il n'y a pas de biens de reprise.

2.4. ENGAGEMENTS FINANCIERS

2.4.1. Les engagements à incidences financières nécessaires à la continuité

Conformément aux dispositions de la convention de délégation, une caution bancaire a été constituée auprès du [REDACTED]

Le montant de la caution est de 10 000 €. Celle-ci a été déposée le 8 décembre 2017.

Par ailleurs, une garantie à première demande de 50 000 € avait été déposée le 26 juin 2017 et levée le 31 août 2017.

2.4.2. Les engagements à incidences financières en matière de personnels

[REDACTED]

3. LE RAPPORT ANNUEL, DEUXIEME PARTIE : L'ANALYSE DE LA QUALITE DU SERVICE

3.1. EVOLUTION DE LA MORTALITE EN FRANCE

Au 1er janvier 2023, la France compte 68 millions d'habitants. La population augmente de 0,3 % en 2022, après + 0,4 % en 2021 et + 0,3 % en 2020. En 2022, le solde naturel, différence entre les nombres de naissances et de décès, atteint son plus bas niveau depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale à + 56 000. Il avait déjà atteint en 2020 un niveau historiquement bas du fait de la forte hausse du nombre de décès due à l'épidémie de Covid-19. Il était légèrement remonté en 2021 grâce au rebond du nombre de naissances et à une baisse du nombre de décès.

En 2022, 723 000 bébés sont nés en France (selon les estimations réalisées fin novembre 2022), soit 19 000 de moins qu'en 2021 (- 2,6 %). Entre 2015 et 2020, les naissances ont été chaque année de moins en moins nombreuses. En 2021, le nombre de naissances avait augmenté, dans un contexte marqué par les conséquences de la pandémie. Le nombre de naissances avait tout d'abord chuté neuf mois après le confinement du printemps 2020 : entre le 15 décembre 2020 et le 15 février 2021, il était né 10 % de bébés de moins qu'à la même période un an auparavant. Le contexte de crise sanitaire et de fortes incertitudes économiques avaient pu inciter des couples à reporter leurs projets de parentalité. Le rebond des naissances qui avait suivi en mars et avril 2021, puis la forte remontée durant le second semestre, avaient permis de dépasser le niveau des naissances de l'année 2020. En janvier 2022, les naissances reculent à nouveau, neuf mois après le troisième confinement, et augmentent temporairement en février. À partir de mars 2022, les naissances sont presque toujours inférieures à celles du mois correspondant en 2020, en particulier en octobre 2022. Le nombre de naissances en 2022 est ainsi le plus faible depuis 1946.

Un nombre toujours élevé de décès dû à la poursuite de la pandémie et aux canicules

En 2022, environ 673 000 personnes sont décédées en France (selon les estimations réalisées fin janvier 2023) contre 661 000 en 2021. C'est 12 000 de plus qu'en 2021 (+ 1,8 %), et d'avantage qu'en 2020 (+ 4 000), première année marquée par l'épidémie de Covid-19, et nettement plus qu'en 2019 (+ 60 000). La hausse entre 2019 et 2022 peut se décomposer, sur la base de ces données provisoires de fin 2022 à 667 000 décès, de la manière suivante : + 29 000 dus au vieillissement et à la hausse de la population, - 21 000 dus à la tendance à la baisse des quotients de mortalité et + 46 000 d'écart entre les décès attendus et observés.

En effet, du fait de l'arrivée des générations nombreuses du baby-boom à des âges de forte mortalité, le nombre de décès a tendance à augmenter ces dernières années (+ 0,7 % par an en moyenne entre 2004 et 2014, puis + 1,9 % entre 2014 et 2019). Mais l'augmentation en 2020 a été sans commune mesure du fait de la forte mortalité lors des deux premières vagues de l'épidémie de Covid-19 : 48 000 décès de plus en 2020 que le nombre attendu si les risques de décéder par âge avaient continué à baisser au même rythme qu'entre 2010 et 2019. En 2021, le nombre de décès est resté élevé (43 000 décès de plus que le nombre attendu) malgré les effets positifs de la campagne de vaccination. La pandémie s'est poursuivie avec le variant Omicron, très contagieux, qui s'est propagé en fin d'année 2021 et en 2022. En outre, une épidémie de grippe tardive, avec un pic en avril, et trois périodes de canicule (mi-juin, du 10 au 25 juillet et la première quinzaine d'août) ont été la cause de pics de mortalité qui ont maintenu les décès à un niveau élevé en 2022.

L'espérance de vie en 2022 reste inférieure de 0,4 an à celle de 2019

En 2022, l'espérance de vie à la naissance est de 85,2 ans pour les femmes et de 79,3 ans pour les hommes. Les hommes gagnent 0,1 an d'espérance de vie par rapport à 2021 (+ 0,2 an par rapport à 2020), alors que l'espérance de vie des femmes reste identique à celle de 2021 (+ 0,1 an par rapport à 2020). Du fait de sa forte baisse en 2020 (- 0,5 an pour les femmes, - 0,6 an pour les hommes), l'espérance de vie en France est inférieure de 0,4 an à celle de 2019, pour les femmes comme pour les hommes.

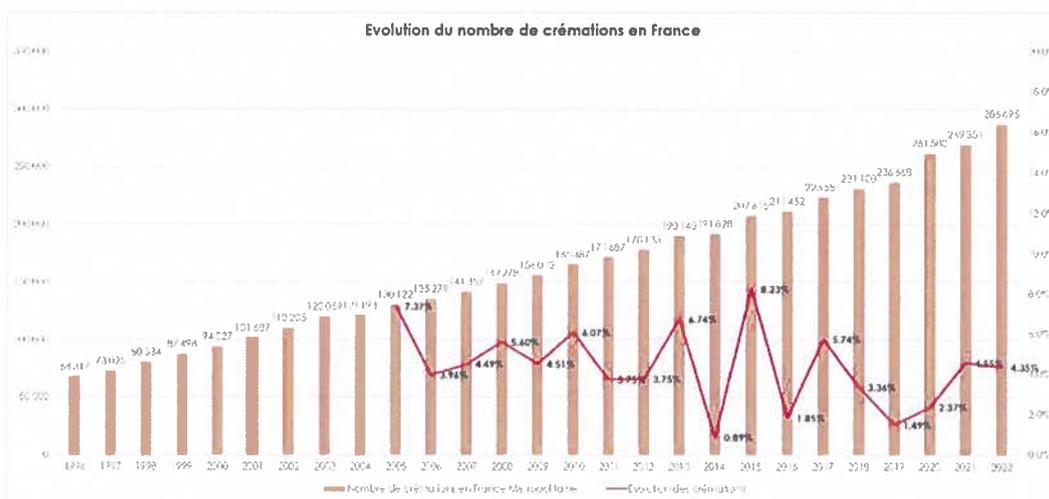
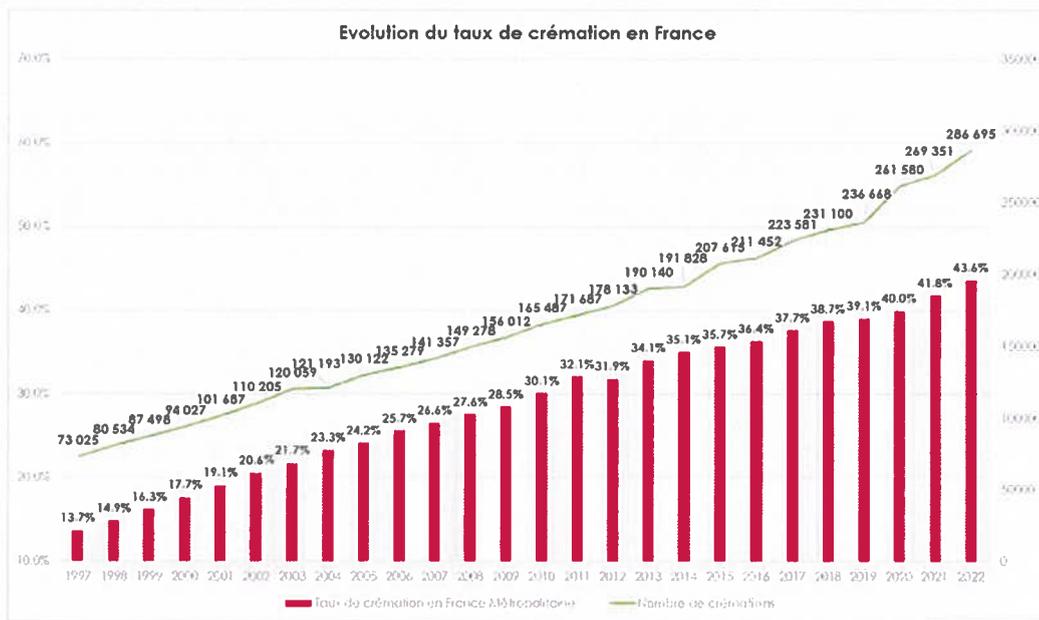
En 2021, l'espérance de vie, en France, est supérieure de plus de deux ans à la moyenne de l'UE27 (82,8 ans pour les femmes, 77,2 ans pour les hommes).

En France, comme dans l'Union européenne, une personne sur cinq a 65 ans ou plus

Au 1er janvier 2023, en France, 21,3 % des habitants ont 65 ans ou plus (figure 6). Cette proportion augmente depuis plus de trente ans et le vieillissement de la population s'accélère depuis le milieu des années 2010, avec l'arrivée à ces âges des générations nombreuses du baby-boom. Ce constat est partagé par tous les pays de l'UE27. En 2021, les personnes de 65 ans ou plus représentent 20,8 % de la population de l'UE27, contre 17,8 % en 2011. Leur part est supérieure à 22 % en Italie, en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Allemagne.

Source : INSEE

Bilan démographique 2022 - Insee Première révisé par OGF suite à mise à jour du 27 janvier 2023 par Insee - Décès 2022



3.2. ANALYSE DU REGISTRE DES CRÉMATIONS

L'exploitation du système de réservation [REDACTED] a permis de procéder aux analyses suivantes :

3.2.1. Evolution du nombre annuel de crémations

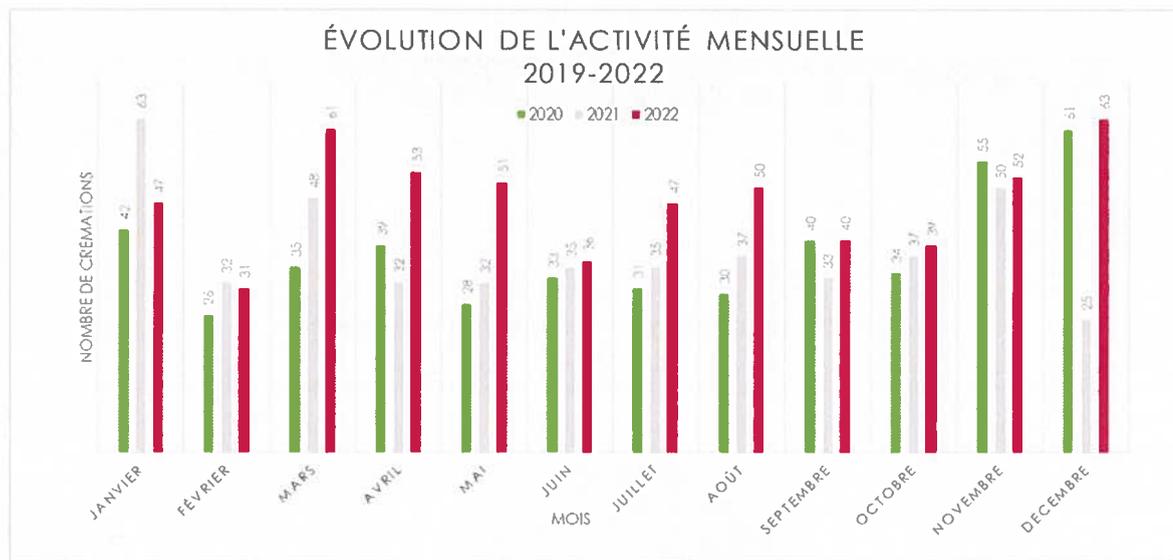
Le nombre de crémations réalisées au cours de l'année 2022 est de 570 : nous notons une augmentation de 24%.

Activité annuelle (Hors pièces anatomiques)		
Années	Nombre de crémations	Évolution
2017	135	-
2018	360	167%
2019	417	15.8%
2020	454	8.9%
2021	459	1.1%
2022	570	24%

Répartition par types de crémation	
Prestations	2022
Adultes	567
Enfants de moins d'un an	2
Enfants de plus d'un an	0
Sous-total	569
Exhumations (collectivité)	0
Exhumations (famille)	1
Sous-total	1
Pièces anatomiques	0
TOTAL	570

3.2.2. Évolution mensuelle de nombre de crémations

Activité mensuelle (Hors pièces anatomiques)						
Mois	2020		2021		2022	
	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul	Nombre de crémations	Cumul
Janvier	42	42	63	63	47	47
Février	26	68	32	95	31	78
Mars	35	103	48	143	61	139
Avril	39	142	32	175	53	192
Mai	28	170	32	207	51	243
Juin	33	203	35	242	36	279
Juillet	31	234	35	277	47	326
Août	30	264	37	314	50	376
Septembre	40	304	33	347	40	416
Octobre	34	338	37	384	39	455
Novembre	55	393	50	434	52	507
Décembre	61	454	25	459	63	570
TOTAL	454		459		570	

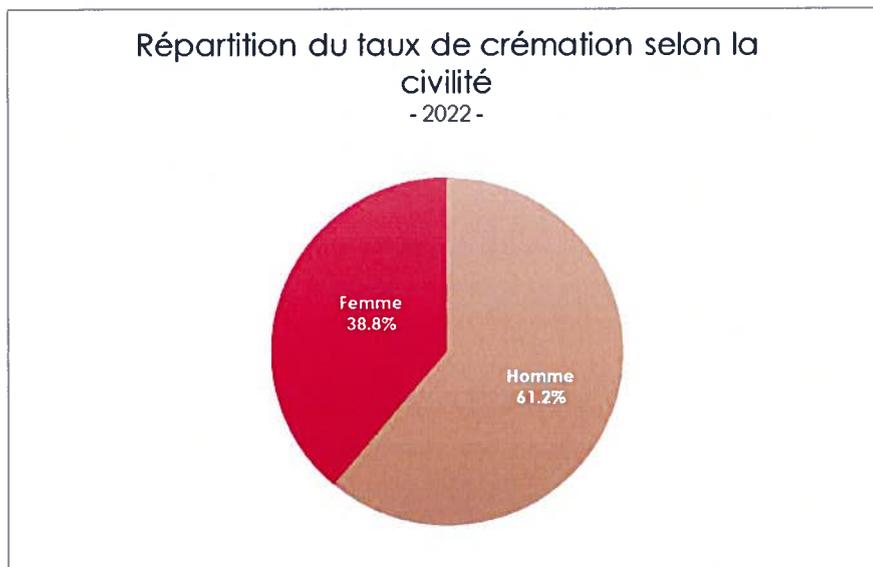


3.2.3. Répartition des crémations par sexe

Répartition de l'activité selon la civilité				
Mois	Adultes		Enfants	Exhumations
	Hommes	Femmes		
Janvier	37	10		
Février	16	15		
Mars	34	27		
Avril	28	25		
Mai	36	14	1	
Juin	26	10		
Juillet	28	19		
Août	31	18	1	
Septembre	24	16		
Octobre	25	13		1
Novembre	30	22		
Décembre	32	31		
Total	347	220	2	1
	567			

Proportions	61.2%	38.8%
		100.0%

Évolution du taux de crémation selon la civilité			
Civilité	2020	2021	2022
Homme	52%	60%	61.2%
Femme	48%	40%	38.8%



3.2.4. Opérateurs et origines des crémations

Répartition des crémations selon l'entreprise de Pompes Funèbres (Hors pièces anatomiques)			
Opérateurs funéraires	2021	Nombre de défunts	2022
OTT	17.4%	96	16.8%
OGF (PFG / Roblot/ Dignité Funéraire)	8.3%	70	12.3%
HERVE SAUVESTRE RACHEL JOUANNY POMPES FUNEBRES TIX	3.3%	52	9.1%
XAVIER MAQUIN	9.8%	51	8.9%
BRUNO BESSE	5.7%	33	5.8%
POMPES FUNEBRES ALAIN JUILLET	4.8%	32	5.6%
POMPES FUNEBRES CHALUMEAU	6.1%	20	3.5%
BUSSIÈRE FLEURS	3.9%	17	3.0%
Autres opérateurs	38.1%	199	34.9%
TOTAL	100%	570	100%

Répartition des crémations par commune de décès			
Commune de décès	2021	Nombre de défunts	2022
GUERET	20.7%	138	24.21%
Autres communes de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret	3.9%	86	15.09%
SAINT FEYRE	10.7%	70	12.28%
LIMOGES	7.4%	52	9.12%
AJAIN	3.0%	10	1.75%
MONTLUCON	0.5%	5	0.88%
Autres communes hors Communauté d'agglomération du Grand Guéret	53.9%	209	36.67%
TOTAL	100%	570	100%

Répartition des crémations par domicile du défunt			
Commune de domicile	2021	Nombre de défunts	2022
GUERET	7.7%	62	10.88%
Autres communes de la Communauté d'agglomération du Grand Guéret	7.0%	47	8.25%
AJAIN	1.9%	16	2.81%
SAINT FEYRE	2.3%	13	2.28%
LIMOGES	0.4%	6	1.05%
Autres communes hors Communauté d'agglomération du Grand Guéret	80.7%	426	74.74%
TOTAL	100%	570	100%

3.2.5. Destination des cendres

Destination des cendres - 2022 -	
Destination	Part
Dispersion	42.5%
Cavurne & Scellement	42.3%
Columbarium	14.4%
Remise famille ou PF ou conservée	0.9%
TOTAL	100%

Destination des cendres - 2021 -	
Destination	Part
Dispersion	36.2%
Cavurne & Scellement	40.1%
Columbarium	19.6%
Remise famille ou PF ou conservée	4.1%
TOTAL	100%

3.2.6. Les cérémonies au crématorium

Sur les 570 crémations réalisées en 2022, 178 d'entre elles ont été précédées d'une cérémonie.

3.3. AUTRES INDICATEURS DE QUALITE

3.3.1. La collecte des déchets métalliques

Après une crémation, les cendres du défunt sont remises aux proches. Les résidus métalliques (visseries du cercueil, prothèses, etc.) ne se consumant pas lors de la crémation, sont traités et revalorisés dans une filière adaptée, conformément à la réglementation.

En 2022, le montant de la valorisation pour votre établissement s'élève à [REDACTED] de métaux collectés.

Une valorisation vertueuse

Conformément à la loi 3DS promulguée en 2022, les fonds issus la valorisation des métaux sont intégralement destinés au financement des obsèques d'indigents ou à des structures d'intérêt général. Sur ce point, OGF a été précurseur puisque bien avant cette réglementation, le Groupe a souhaité reverser l'intégralité des fonds issus de la valorisation à des associations désignées par les autorités délégantes et/ou à la Fondation PFG pour financer des initiatives portant sur les thèmes du deuil et de la fin de vie.

En 2021, vous avez choisi de reverser le montant de la valorisation des métaux du crématorium de [REDACTED] à l'association crématisse de la Creuse

Les projets solidaires soutenus par la Fondation PFG

Depuis 2009, la Fondation PFG soutient financièrement des structures d'intérêt général qui contribuent à améliorer l'accompagnement des personnes endeuillées, des personnes en fin de vie et de leurs aidants en France. La Fondation est aujourd'hui connue et reconnue des organisations mobilisés sur ces sujets. Chaque année, elles sont près de [REDACTED] à répondre à son appel à projets et depuis sa création plus de [REDACTED] projets ont été soutenus. Unique Fondation ayant choisi de dédier ses financements au deuil et à la fin de vie, elle est devenue

un acteur primordial de la solidarité sur des sujets de société majeurs, qui sont en recherche constante de financement.

Des soutiens impartiaux et transparents

Pour sélectionner les projets soutenus, la Fondation organise tous les ans, au printemps, un appel à projets. Ce fonctionnement permet de structurer la démarche de financement, d'assurer la transparence et le suivi des soutiens apportés et enfin, d'être visible auprès des organismes d'intérêt général concernés. Les projets sont évalués par des instructeurs professionnels. Ces derniers font des recommandations de soutien, selon des critères impartiaux liés à la vocation de la Fondation et la qualité des projets, pour faciliter les délibérations des décisionnaires : les membres du comité exécutif de la Fondation PFG.

Sous égide Fondation de France

La Fondation PFG est une entité indépendante dans son fonctionnement et dans le choix des associations qu'elle soutient. Elle compte notamment parmi les 945 fondations sous l'égide de la Fondation de France, le premier réseau de philanthropie sur le territoire national.

La Fondation de France joue un rôle de conseil auprès de la Fondation PFG, elle gère ses comptes, encadre l'éligibilité des dossiers de demande de dons et s'assure du respect du cadre du mécénat.

La Fondation PFG est présidée par [redacted]
[redacted]
[redacted]

Grâce à votre choix, le deuil et la fin de vie mieux pris en charge en France et sur votre territoire

Dans le cadre du dernier appel à projets (2022), la Fondation PFG soutient [redacted] projets partout en France pour un montant total de plus de [redacted]

Plus particulièrement sur votre territoire (Région Nouvelle-Aquitaine), la Fondation PFG a versé [redacted] à :

Nom de l'association	Localité	Région	Titre / Résumé du projet	Montant accordé
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]
[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]	[redacted]

En parallèle de l'appel à projets, la Fondation PFG soutient également des projets d'envergure nationale nécessitant un financement sur plusieurs années. Depuis la fin d'année 2020, la Fondation est engagée à hauteur de [REDACTED] auprès d'Helebor pour développer la démarche palliative dans toute la France ; à partir de 2023, [REDACTED] bénéficie d'un soutien de [REDACTED] pour accompagner les personnes en fin de vie à leur domicile, à travers le développement de réseaux de bénévoles et de professionnels soignants spécialisés en soins palliatifs.

3.3.2. Journée « Portes Ouvertes » et le « Temps de Mémoire »

Rappelons que pour le Temps de Mémoire, toutes les familles reçues au crématorium au cours de l'année écoulée sont conviées à participer à cette cérémonie d'hommage aux défunts qui s'accompagne d'une projection d'images, de vidéos et de lectures de textes et poèmes.

Des témoignages de familles, d'associations et de professionnels en lien avec le milieu médical et le deuil viennent également apporter des éléments de réflexion sur le vécu des proches lors d'un décès et le travail du deuil.

Un Temps de mémoire a eu lieu le 19 novembre 2022 au crématorium de Guéret, 50 personnes sont venues pour se recueillir.



3.3.3. Registre d'appréciation du service

Un registre des appréciations est mis à la disposition des familles dans le hall d'accueil du crématorium. Il permet de recueillir les appréciations, remarques et suggestions relatives à la qualité du service et des prestations proposés et exécutés lors de la crémation.

Il convient de préciser que ce registre est utilisé également comme un registre du souvenir sur lequel sont laissés des messages de sympathie destinés aux défunts et familles.

Les remarques constatées font état du professionnalisme du personnel, de l'accueil parfait ainsi que de la convivialité des lieux.

Des questionnaires permettent également d'évaluer différents critères du crématorium. La synthèse des résultats est disponible ci-dessous.

Synthèse des résultats

Niveau	
Excellent	≥ 95%
Très bon	de 90% à 94,9%
Bon	de 85% à 89,9%
Moyen	de 80% à 84,9%
Mauvais	< 80%

Evolution (+/- 5 points)	
▶	Stable
▲	Hausse
▼	Baisse

	T1 2022	T2 2022	T3 2022	T4 2022	CUMUL 2022	Rappel 2021	Evolution (2022 /2021)
Nombre de questionnaires	39	44	40	33	156	116	
La facilité à trouver le crématorium (signalétique)	100,0%	100,0%	95,0%	100,0%	98,7%	100,0%	▶
L'accueil	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	99,1%	▶
Les informations données et les réponses aux attentes sur la crémation	100,0%	100,0%	100,0%	96,9%	99,3%	99,1%	▶
Le confort des locaux	100,0%	100,0%	97,5%	100,0%	99,4%	100,0%	▶
L'hommage lors de la remise des cendres	100,0%	100,0%	100,0%	96,4%	99,3%	100,0%	▶
L'accompagnement au Jardin du Souvenir lors de la dispersion des cendres (le cas échéant)	100,0%	100,0%	100,0%	83,3%	95,0%	95,8%	▶

3.3.4. Communication

Une plaquette d'information sur le crématorium est mise à la disposition des opérateurs funéraires, des familles et du public. Elle présente les coordonnées, les horaires d'ouverture du crématorium et un plan d'accès à celui-ci.

Les services liés à l'accueil et à l'organisation des cérémonies sont également présentés ainsi que les différents choix qui s'offrent aux familles quant à la destination des cendres.

Cette plaquette permet ainsi de répondre aux besoins d'information des familles et contribue à mieux faire connaître le crématorium ainsi que les services proposés par ce dernier.

3.3.5. Protection du travailleur isolé (PTI)

OGF a toujours été soucieux de la sécurité de ses collaborateurs et a mis en place un certain nombre de mesures afin de prévenir tout accident, notamment en lien avec l'exploitation d'un crématorium. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de mettre à disposition du personnel du crématorium un équipement PTI (Protection du Travailleur Isolé) / DATI (Dispositif d'Alarme pour Travailleur Isolé).

Ce dispositif est utilisé par un (ou plusieurs) agent(s) de crématorium « hors de vue et hors d'ouïe » d'autres agents. Il s'agit d'un appareil permettant d'alerter les secours en cas de problème. L'appel peut être déclenché de façon volontaire (accident) ou automatique, en cas de perte de verticalité du travailleur (malaise).

La prestation de télésurveillance associée à ce dispositif est confiée à la société [REDACTED] spécialisée dans la télésurveillance des personnes, et plus particulièrement dans la gestion d'alarmes transmises au travers de PTI / DATI situé en différents point du territoire français.

4. LE RAPPORT ANNUEL, ANNEXE : LES CONDITIONS D'EXECUTION DU SERVICE

4.1. LE COMPTE RENDU TECHNIQUE

4.1.1. Les horaires d'ouverture

Selon l'article 4 du règlement intérieur, l'ouverture, au public du crématorium, à l'exception des jours fériés, est assurée du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, puis de 13h45 à 17h.

Les horaires d'accueil des familles et de crémation sont les suivants :

Horaire de cérémonie	Heure de crémation
8h30	9h00
10h30	11h00
14h00	14h30
16h00	16h30

Dans le cas exceptionnel de très forte mortalité, ces horaires peuvent être élargis après autorisation spécifique du Grand Guéret.

4.1.2. Les moyens en personnel

[Redacted text]

[Redacted text]

- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

[Redacted text]

4.1.3. La formation

[Redacted text]

[Redacted text]

- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]
- [Redacted text]

4.2. LE COMPTE RENDU FINANCIER

Les tarifs pratiqués en 2022 ont été les suivants :

Prestations	Tarifs au 1 ^{er} janvier 2022			2022 non arrondi
	Prix H.T.	T.V.A. 20,00%	Prix T.T.C.	Tarifs T.T.C.
FORFAIT CREMATION ADULTE	665.83 €	133.17 €	799.00 €	800.22 €
<i>Indiquant le détail ci-dessous :</i>				
Crémation seule	485.83 €	97.17 €	583.00 €	583.30 €
Organisation	46.67 €	9.33 €	56.00 €	56.05 €
Salle de cérémonie 30 minutes	133.33 €	26.67 €	160.00 €	160.87 €
ACTIVITE CREMATION				
CREMATIONS AVEC FAMILLES				
Crémations jeunes enfants de 1 à 12 ans (hors prestations gratuites, cf. plus bas)	333.33 €	66.67 €	400.00 €	400.63 €
Crémations très jeunes enfants de 0 à 1 an (hors prestations gratuites, cf. plus bas)	165.83 €	33.17 €	199.00 €	199.28 €
Crémations indigents et ayants-droit (sur présentation d'un certificat de la CCASS) et ayants-droit (personnel mort en service commandé)				
Cercueils hors gabarit standard - plus value	95.83 €	19.17 €	115.00 €	115.21 €
CREMATIONS POST MORTEM				
Crémations restes mortels grand gabarit (famille) crémation d'un corps de moins de 5 ans en cercueil	665.83 €	133.17 €	799.00 €	800.22 €
Crémations restes mortels petit gabarit (famille) crémation d'un corps de plus de 5 ans en cercueil ou reliquaire	333.33 €	66.67 €	400.00 €	400.63 €
Crémations restes mortels grand gabarit (collectivité) crémation d'un cercueil contenant des restes mortels	535.00 €	107.00 €	642.00 €	642.46 €
Crémations restes mortels petit gabarit (collectivité) crémation d'un reliquaire contenant des restes mortels	266.67 €	53.33 €	320.00 €	320.71 €
PIECES ANATOMIQUES				
Pièces anatomiques - petit contenant (30 kg ou 100 l)	367.50 €	73.50 €	441.00 €	441.11 €
Pièces anatomiques - grand contenant (60 kg ou 200 l)	736.67 €	147.33 €	884.00 €	884.29 €
ACTIVITES ANNEXES				
CEREMONIES				
Cérémonie personnalisée fourniture de salle > 30 min avec moyens audiovisuels	120.83 €	24.17 €	145.00 €	145.31 €
GESTION DES CENDRES				
Conservation urnes au-delà 1 mois (/mois sup) conservation urnes au-delà 1 mois par mois supplémentaire	26.67 €	5.33 €	32.00 €	32.17 €
Conservation urnes au-delà 3 mois (/mois sup) conservation urnes au-delà 3 mois par mois supplémentaire	46.67 €	9.33 €	56.00 €	56.05 €
Dispersion cendres au jardin du souvenir (avec famille) avec intervention du Maître de Cérémonie	79.17 €	15.83 €	95.00 €	95.49 €
Dispersion cendres au jardin du souvenir (ss cérémonie)	37.50 €	7.50 €	45.00 €	45.67 €
AUTRES PRESTATIONS				
Convivialité, collation simple prix par personne, groupe mini 35	6.67 €	1.33 €	8.00 €	8.30 €
Prestation du Maître de Cérémonie	95.83 €	19.17 €	115.00 €	115.21 €
Location de salle de cérémonie seule cérémonies sans crémation	200.83 €	40.17 €	241.00 €	241.83 €

Les tarifs ont été révisés en 2022 selon la formule prévue au contrat.

Selon cette formule de révision, l'évolution a été de 3,79% par rapport à la dernière révision de tarifs.

5. PERSPECTIVES 2023

- [REDACTED]

ANNEXE 1 : TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS

Num Immo.	Description	Mise en service	Valeur actualisée	Nb mois	Fin amort.	Dotations 2022	Amortiss. cumulés	VNC
01AGC0000000925	JOURS IMMOBILISÉS	30/09/2017	1 052	96	30/09/2025	132	691	362
01MC00000000341	PC OPTIPLX 3040 MICRO XCTO - SOCLÉS	02/08/2017	402	48	02/08/2021	0	402	0
01MC00000000329	ECRAN 24 P.	02/08/2017	104	18	02/02/2019	0	104	0
01MC00000000328	MOBILIER DE BUREAU FAUTEUILS TABLES	02/08/2017	4 220	120	02/08/2027	422	2 284	1 936
01MC00000000327	EQUIPEMENT AUDIOVISUEL SONO VIDEO	02/08/2017	9 339	120	02/08/2027	934	5 055	4 284
01MC00000000326	MOBILIER INTERIEUR FAUTEUILS CANAPES TABLES	02/08/2017	20 691	120	02/08/2027	2 069	11 200	9 491
01MC00000000325	MOBILIER EXTERIEUR BLANC CORBEILLE CENDRIER	02/08/2017	4 300	120	02/08/2027	430	2 328	1 972
0124385N901C601	REBRIQUETA GE LONG	02/08/2017	53 000	108	02/08/2026	5 889	31 877	21 123
0124385N901C401	STRUCTURE FOUR	02/08/2017	117 000	360	02/08/2047	3 900	21 111	95 889
01MA00000000070	CHARIOT ELEVATEUR 250KG + PORTE CERCEUIL	02/08/2017	3 375	120	02/08/2027	338	1 827	1 548
01AGC0000000890	ESPACES VERTS A GENCEMENTS	02/08/2017	60 648	96	02/08/2025	7 581	41 036	19 612
01AGC0000000889	RECEPT DES INSTAL DE TRT EFFLUENTS ATMOSPHERE	02/08/2017	900	96	02/08/2025	113	609	291
01AGC0000000888	ETUDE GEOTECHNIQUE	02/08/2017	5 810	96	02/08/2025	726	3 931	1 879
01AGC0000000887	DEPOSE COMPTEUR D'EAU	02/08/2017	64	96	02/08/2025	8	43	21
01AGC0000000886	INSTALLATION DETECTION INTRUSION	02/08/2017	4 356	96	02/08/2025	544	2 947	1 408
01AGC0000000885	MISSION DE COORDINATION SECURITE ET PROTECTION	02/08/2017	5 655	96	02/08/2025	707	3 826	1 829
01AGC0000000884	VERIFICATION ACCESSIBILITE HANDICAPES	02/08/2017	300	96	02/08/2025	38	203	97
01AGC0000000883	VERIFICATION INSTALLATION ELECTRIQUES	02/08/2017	300	96	02/08/2025	38	203	97
01AGC0000000882	HONORAIRES CONTRÔLE TECHNIQUE	02/08/2017	4 680	96	02/08/2025	585	3 167	1 513
01AGC0000000881	DECORATION IMPRESSION ALU BLANC CHASSIS BOIS	02/08/2017	1 440	96	02/08/2025	180	974	466
01AGC0000000880	JOURS IMMOBILISÉS C. FAGNON	02/08/2017	26 901	96	02/08/2025	3 363	18 202	8 699
01AGC0000000879	JOURS IMMOBILISÉS	02/08/2017	7 190	96	02/08/2025	899	4 865	2 325
01AGC0000000878	INSTALLATION MATERIEL INCENDIE	02/08/2017	3 074	96	02/08/2025	384	2 080	994
01AGC0000000877	HONORAIRES CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE	02/08/2017	55 000	96	02/08/2025	6 875	37 214	17 786
01AGC0000000876	BRANCHEMENT GAZ 100M3/H	02/08/2017	4 165	96	02/08/2025	521	2 818	1 347
01AGC0000000875	RACCORDEMENT TELEPHONIQUE	02/08/2017	817	96	02/08/2025	102	553	264
01AGC0000000874	FRAIS DE DEPLACEMENT MOE	02/08/2017	8 610	96	02/08/2025	1 076	5 826	2 784
01AGC0000000873	HONORAIRES CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE	02/08/2017	44 500	96	02/08/2025	5 563	30 110	14 390
01AGC0000000872	HONORAIRES ETUDE DE TERRAIN	02/08/2017	8 302	96	02/08/2025	1 038	5 617	2 685
01AGC0000000870	TAXE AMENAGEMENT	02/08/2017	5 359	96	02/08/2025	670	3 626	1 733
01AGC0000000869	REDEVANCE ARCHEOLOGIQUE	02/08/2017	1 072	96	02/08/2025	134	725	347
01AGC0000000868	ENQUÊTES PUBLIQUES	02/08/2017	1 297	96	02/08/2025	162	878	420
01AGC0000000867	FRAIS DE RACCORDEMENT ELECTRIQUE	02/08/2017	1 964	96	02/08/2025	246	1 329	635
01AGC0000000866	LIGNE DE FILTRATION	02/08/2017	278 000	360	02/08/2047	9 267	50 161	227 839
01CONC0000001166	ESPACES VERTS VRD	02/08/2017	69 760	360	02/08/2047	2 325	12 587	57 173
01CONC0000001165	PANNEAUX DECOCHOC	02/08/2017	3 903	360	02/08/2047	130	704	3 199
01CONC0000001164	PUIT DE DISPERSION	02/08/2017	3 114	360	02/08/2047	104	562	2 552
01CONC0000001163	CARRELAGE - FAIENCE	02/08/2017	30 022	360	02/08/2047	1 001	5 417	24 605
01CONC0000001162	TRAVAUX DE PEINTURE	02/08/2017	23 842	360	02/08/2047	795	4 302	19 540
01CONC0000001161	TRAVAUX EXT ET SEPARATION CLAUSTRAS BARDAGE MELEZE	02/08/2017	2 036	360	02/08/2047	68	367	1 668
01CONC0000001160	RAVALEMENT ET HABILLAGES FACADES	02/08/2017	22 134	360	02/08/2047	738	3 994	18 140
01CONC0000001159	MENUISERIES INTERIEURES - SIGNALETIQUES	02/08/2017	34 015	360	02/08/2047	1 134	6 138	27 878
01CONC0000001158	DOUBLAGES THERMIQUES - CLOISONNEMENT - FAUX PLAFONDS	02/08/2017	32 405	360	02/08/2047	1 080	5 847	26 558
01CONC0000001157	MENUISERIES EXTERIEURES ALU - OCCULTATIONS	02/08/2017	28 213	360	02/08/2047	940	5 091	23 123
01CONC0000001156	CHARPENTE - PLANCHER	02/08/2017	12 160	360	02/08/2047	405	2 194	9 966
01CONC0000001155	COUVERTURE ET ANCHETE	02/08/2017	37 550	360	02/08/2047	1 252	6 775	30 775
01CONC0000001154	SERRURERIE	02/08/2017	40 756	360	02/08/2047	1 359	7 354	33 402
01CONC0000001153	TERRASSEMENT FONDATIONS GROS ŒUVRE	02/08/2017	214 370	360	02/08/2047	7 146	38 680	175 691
01CONC0000001152	INSTALLATION DU CHANTIER - ECHAFAUDAGE	02/08/2017	13 381	360	02/08/2047	446	2 414	10 967
01CONC0000001151	RACCORDEMENT DU FOUR	02/08/2017	1 013	360	02/08/2047	34	183	830
01CONC0000001150	CHAUFFAGE ELECTRIQUE CONVECTEURS A INERTIES	02/08/2017	3 738	360	02/08/2047	125	674	3 064
01CONC0000001149	CLIMATISATION DE LA ZONE D'ATTENTE	02/08/2017	8 714	360	02/08/2047	290	1 572	7 142
01CONC0000001148	CLIMATISATION DE LA SALLE DE CEREMONIE	02/08/2017	10 098	360	02/08/2047	337	1 822	8 276
01CONC0000001147	VENTILATION LOCAL FOURS	02/08/2017	1 185	360	02/08/2047	39	214	971
01CONC0000001146	VENTILATION SIMPLE FLUX SALLE DE CEREMONIE	02/08/2017	7 112	360	02/08/2047	237	1 283	5 829
01CONC0000001145	VENTILATION SIMPLE FLUX AUTRES LOCAUX	02/08/2017	6 588	360	02/08/2047	220	1 189	5 399
01CONC0000001144	ALIMENTATION GAZ	02/08/2017	2 615	360	02/08/2047	87	472	2 143
01CONC0000001143	TRAVAUX DE PLOMBERIE SANITAIRE	02/08/2017	15 918	360	02/08/2047	531	2 872	13 046
01CONC0000001142	TRAVAUX ELECTRIQUES	02/08/2017	66 247	360	02/08/2047	2 208	11 953	54 294
01IC00000000006	(DKIA) - Acquisition de 1 licence MICROSOFT Office 2013 standard Créma A JAIN	01/04/2018	155	96	01/04/2026	19	92	63
01AGC0000001126	INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES EFFLUENTS ATMOSPHERIQUES FRAIS DEPL	01/04/2018	1 073	96	01/04/2026	134	637	436
01AGC0000001018	RECEPT DES INSTAL DE TRAITEMENT EFFLUENTS ATMOSPH	27/02/2018	2 100	96	27/02/2026	263	1 271	829
01MC00000000371	(DKBC-C) Acquisition 1 imprimante MF MP201SPF (Stock Tampan RICOH)	02/08/2017	865	36	02/08/2020	0	865	0
01MC00000000388	MOBILE SAMSUNG GALAXY J3	01/04/2018	124	24	01/04/2020	0	124	0
01MC00000000377	(DKIA-C) LIVRAISON EXPRESS MFP RICOH 05/2017	15/05/2018	200	120	15/05/2028	20	93	107
01AGC0000001429	MISE EN CONFORMITE ELECTRIQUE	01/04/2019	2 470	96	01/04/2027	309	1 157	1 313
01MC00000000437	TABLE BASSE LINEA	19/12/2018	292	120	19/12/2028	29	118	174
01AGC0000001352	JOURS IMMOBILISÉS	01/04/2018	5 521	96	01/04/2026	690	3 278	2 243
01AGC0000001871	PEINTURE	06/11/2020	4 104	96	06/11/2028	513	1 103	3 001
01AGC0000001877	DOMMAGE-OUVRAGE	25/11/2020	10 437	96	25/11/2028	1 305	2 737	7 700
01AGC0000002086	SERRURERIE	01/04/2021	1 844	96	01/04/2029	231	403	1 441
01AGC0000002116	JOURS IMMO A JAIN CVC VENTILATION Q2-22	07/07/2021	325	96	07/07/2029	41	60	265
01AGC0000002115	ELECTRICITE	07/07/2021	779	96	07/07/2029	97	145	635
01AGC0000002114	VENTILATION	07/07/2021	6 285	96	07/07/2029	786	1 166	5 119
01MA00000000104	MATERIEL CREMA	01/04/2022	30 203	120	01/04/2032	2 265	2 265	27 938
			1 501 552	14 274		84 660	437 994	1 063 558



WWW.OGF.FR

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231214-302-23-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20231214-302-23-DE
Date de réception préfecture : 22/12/2023